

Page: 1/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2017 Numéro de version 16 Révision: 02.04.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

- · Nom du produit: BRUNOX® LUB & COR® (BULK)
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle,

services, artisans)

· Catégorie du produit

PC2 Adsorbants

PC24 Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Catégorie de processus

PROC5 Mélange dans des processus par lots

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée

· Catégorie de rejet dans l'environnement

ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)

· Emploi de la substance / de la préparation

Un haut pouvoir lubrifiant & l'anticorrosion de longue durée

Produit de préservation de corrosion

Lubrifiant

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

(suite page 2)



Page: 2/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2017 Numéro de version 16 Révision: 02.04.2017

Nom du produit: BRUNOX® LUB & COR® (BULK)

(suite de la page 1)

BRUNOX Korrosionsschutz GmbH Adlzreiterstrasse 13, 85051 Ingolstadt Postfach 100127, 85001 Ingolstadt

Tel. + 49/ (0) 841 961 29 04 Fax + 49/ (0) 841 961 29 13 E-mail: office@brunox.com www.brunox.com

BRUNOX AG Tunnelstrasse 6 CH - 8732 Neuhaus/SG

Tel. +41/ (0)55 285 80 80 Fax +41/ (0)55 285 80 81

E-mail: office@brunox.com www.brunox.swiss

· Service chargé des renseignements: Abteilung Produktsicherheit: Tel. +41/ (0)79 372 34 44

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Toxikologisches Informationszentrum CH - 8030 Zürich, Freiestrasse 16

Tel. +41/ 044 251 51 51

Notruf - CH, STIZ : 145 Notruf - D - : Giftnotrufzentrale 030 19240 Notruf - BE - : 070 -245 245 EUROPÄISCHE NOTRUFNR. : 112

Notruf - FR -: + 33 2 41 48 21 21; + 33 5 5696 4080; + 33 320 44 44 44; + 33 4 72 11 69 11;491

75 25 25; + 33 3 8332 36 36; 1 40 05 48 48;

+ 33 2 99 59 22 22; + 33 3 883 73 737; + 33 5 61 77 74 47

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Flam. Lig. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 3)



Page: 3/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2017 Numéro de version 16 Révision: 02.04.2017

Nom du produit: BRUNOX® LUB & COR® (BULK)

(suite de la page 2)

· Pictogrammes de danger



· Mention d'avertissement Attention

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/

régionale/nationale/internationale.

· Indications complémentaires:

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

- · Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml
- · Pictogrammes de danger



GHS02

- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger néant
- · Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

- · 2.3 Autres dangers
- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.

(suite page 4)



Page: 4/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 02.04.2017 Numéro de version 16 Révision: 02.04.2017

Nom du produit: BRUNOX® LUB & COR® (BULK)

(suite de la page 3)

· vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités 25-50% ♦ Asp. Tox. 1, H304 EINECS: 265-149-8

Reg.nr.: 01-2119456620-43-XXXX

CAS: 64742-47-8 distillats légers (pétrole), hydrotraités 2,5-<10%

EINECS: 265-149-8 Flam. Liq. 3, H226 Asp. Tox. 1, H304 ♠ STOT SE 3, H336

CAS: 68608-26-4 sulfonic acids, petroleum, sodium salts

2,5-<10%

Reg.nr.: 01-2119527859-22-XXXX 🚯 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319

CAS: 123-95-5 stéarate de butyle $0,1-\leq 2\%$

EINECS: 204-666-5 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites

d'exposition sur le lieu de travail

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine

Vertiges

Nausées

Troubles gastro-intestinaux

· Risques Risque de pneumonie.

(suite page 5)



Page : 5/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2017 Numéro de version 16 Révision: 02.04.2017

Nom du produit: BRUNOX® LUB & COR® (BULK)

(suite de la page 4)

• 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

Mousse

Poudre d'extinction

Dioxyde de carbone

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Kohlendioxid (CO2)

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 6)



Page: 6/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2017 Numéro de version 16 Révision: 02.04.2017

Nom du produit: BRUNOX® LUB & COR® (BULK)

(suite de la page 5)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Ne conserver que dans le fût d'origine.

- · Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · <u>Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:</u>
 Sans autre indication, voir point 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 123-95-5 stéarate de butyle

VL (Belgique) Valeur à long terme: 10 mg/m³

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Veiller à un nettoyage à fond de la peau après le travail et avant les pauses.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

(suite page 7)



Page: 7/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2017 Numéro de version 16 Révision: 02.04.2017

Nom du produit: BRUNOX® LUB & COR® (BULK)

(suite de la page 6)

· Protection respiratoire:

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante. En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant. Filtre provisoire:

Filtre A/P2 Filtre AX

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales

· Aspect:

Forme: Liquide

Couleur: olivegelblich / olive-yellow

Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle

<u>d'ébullition:</u> > 176 °C

· Point d'éclair 51 °C

(suite page 8)



Page: 8/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2017 Numéro de version 16 Révision: 02.04.2017

Nom du produit: BRUNOX® LUB & COR® (BULK)

(suite de la page 7)

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

· Température d'inflammation: 210 °C

· Température de décomposition: Non déterminé.

• Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:
 Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges

explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure: 0,5 Vol %
Supérieure: 8,5 Vol %

• Pression de vapeur à 20 °C: 2100 hPa

Densité à 20 °C: 0,85 +/-0,02 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.
 Taux d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non déterminé.

· Viscosité:

Dynamique à 20 °C: Cinématique:85 mPas
Non déterminé.

· Teneur en solvants:

Solvants organiques:15,5 %VOC (CE)0,00 %Teneur en substances solides:39,9 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications
 40 °C 27 mPas

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique stabil/stable
- · Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Décomposition sensible avec inflammation spontanée en cas de fort échauffement.

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Starke Oxidationsmittel/strong oxidising agent

(suite page 9)



Page: 9/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2017 Numéro de version 16 Révision: 02.04.2017

Nom du produit: BRUNOX® LUB & COR® (BULK)

(suite de la page 8)

· 10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Distillates (petroleum) hydrotreated light; Kerosine - unspecified / CAS-nr. 64742-47-8 // method LD 50 oral rat > 2000mg/kg

Distillates (petroleum) hydrotreated light; Kerosine - unspecified / CAS-nr. 64742-47-8 // method LD 50 derm.rabit > 2000mg/kg

CAS: 123-95-5 stéarate de butyle

Oral LD50 32000 mg/kg (rat)

- · Effet primaire d'irritation:
- · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Bei längeren und/oder häufigem Hautkontakt sind Reizerscheinungen möglich.

Prolonged skin contact will result in defatting of the skin, leading to irritation, and in some cases, dermatitis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- · Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Nicht löslich in Wasser / insoluble in water

(suite page 10)



Page: 10/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2017 Numéro de version 16 Révision: 02.04.2017

Nom du produit: BRUNOX® LUB & COR® (BULK)

(suite de la page 9)

- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales. Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

HP 3 Inflammable

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- · 14.1 Numéro ONU
- · ADR/RID/ADN, IMDG, IATA UN1268
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- ADR/RID/ADN 1268 DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A. IMDG, IATA PETROLEUM DISTILLATES, N.O.S.
- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR/RID/ADN, IMDG, IATA



Classe 3 Liquides inflammables.

· Étiquette

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR/RID/ADN, IMDG, IATA

(suite page 11)



Page: 11/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2017 Numéro de version 16 Révision: 02.04.2017

Nom du produit: BRUNOX® LUB & COR® (BULK)

(suite de la page 10)

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

<u>l'utilisateur</u> Attention: Liquides inflammables.

 · Indice Kemler:
 30

 · No EMS:
 F-E,S-E

 · Stowage Category
 A

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au

recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

· ADR/RID/ADN

Quantités limitées (LQ)
 Quantités exceptées (EQ)
 5L
 Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur:

30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

1000 ml

Catégorie de transport
 Code de restriction en tunnels
 D/E

· Remarques: solvent naphtha

·IMDG

Limited quantities (LQ)
 Excepted quantities (EQ)
 5L
 Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000

ml

· Remarques: solvent naphtha

· IATA/ICAO-PAX: 309

IATA/ICAO-CAO: 310 solvent naphtha

· Remarques: solvent naphtha

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1268 DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A., 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

(suite page 12)



Page: 12/12

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.04.2017 Numéro de version 16 Révision: 02.04.2017

Nom du produit: BRUNOX® LUB & COR® (BULK)

(suite de la page 11)

- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- · Service établissant la fiche technique: Abteilung Produktsicherheit
- · Contact: siehe Seite 1 / see page 1
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration - Catégorie 1

· * Données modifiées par rapport à la version précédente